

Compte rendu de la réunion du 12 février

Présents : Maha Abboud, Pierre André, Maryse Bresson, Patrick Courilleau, Sonja Denot-Ledunois François Dravet, Marie-Laure Elalouf, Alexis François, Christophe Guégo, Laurent Jeannin, Marie-Laure Jurado, Pia Henaff-Pineau, Mathias Heuser, Hélène Labat, Guilhem Labinal, Béatrice Mabilon-Bonfils, Martine Meskel-Creta, Muriel Mispion, Gilles Monceau, Liliane Pelletier, Alexandre Pitti, Jacques Renaud, Emmanuel Rollinde, Carine Royer, Claire de Saint-Martin, Arlette Toussaint.

Excusés : Ange Ansur, Bernard Bortolussi, Evelyne Clément, Maryse Lopez, Laurence Maurines, Gilles Uhlrich.

Ordre du jour : échange sur la synthèse du projet envoyée aux partenaires des départements et territoire d'outre-mer pour l'établissement d'une lettre de mandat

1. diagnostic et réponse
2. axe et actions (action 4)
3. gouvernance

Objectif : recueillir les remarques pour aider à la rédaction de l'appel d'offres

1. Diagnostic et réponse

- Signaler les forces, les spécificités de notre territoire, ainsi que la représentation de l'Espé sur l'ensemble du territoire. Faire remonter les initiatives des enseignants sur l'académie, ainsi que les relations privilégiées entre l'Espé et l'académie. Dans les points forts, pointer la capacité de l'université à porter des projets PIA.

- Renforcer l'articulation formation-recherche: montrer le lien avec l'université. Il faudrait souligner le fait que des laboratoires de SHS non étiquetés sciences de l'éducation contribuent au projet au niveau académique. Il s'agirait de trouver des éléments de comparaison avec l'Espé de la Réunion-Mayotte dans le diagnostic pour montrer l'intérêt d'une comparaison et l'enjeu de la couverture du territoire national en termes de formation. A noter que Mayotte n'attire pas assez d'enseignants, il y a plus de contractuels.

La formation-action doit pouvoir produire des cercles d'intéressement en remontant des besoins du terrain et des attentes, ce qui se retrouve dans les recherches collaboratives avec l'analyse des contextes et la fiche-action communauté.

Le point 1 p 2 est à nuancer, en distinguant les concours qui relèvent du niveau académique et du niveau national. Certains concours du 2nd degré sont très sélectifs, il existe une hétérogénéité des métiers d'enseignant. Concernant le rapport à l'abandon dans le 1^{er} degré, ce phénomène se produit à des échelles différentes.

p. 3-4, en haut en début de paragraphe, mettre en lien le constat de déficit (plutôt que d'échec) de circulation des expériences. Il s'agit de s'appuyer sur les réseaux formels et informels des enseignants pour favoriser cette circulation des savoirs entre recherche et formation.

Concernant les références en bas de page, elles ne sont qu'étrangères, des rapports français pourrait s'ajouter.

ATHENA (alliance nationale des sciences humaines et sociales) et ALLISTENE (alliance des sciences et technologies du numérique) (2017). La recherche en éducation, éléments pour une stratégie globale. Rapport remis à Thierry Mandon.

Enquête nationale sur les forces de recherches impliquées dans le champ de l'apprentissage et de l'éducation (décembre 2016) établie par Claude Fabre, Marie-Claude Penloup, François Feliu et Juliette Dubosc.

2. Axes stratégiques et actions

p. 4 Le schéma suscite des questions, il est jugé trop simplificateur. Le « co-laboratoire » est-il représentatif de l'Espé de Versailles ? le terme n'est pas défini : est-ce un lieu physique, une méthode ? Si on entend par *co-laboratoire* un système avec des collaborations recherche-terrain qui se déclinera sous forme d'actions, il faudrait préciser quels seront les relais, définir la notion de *passeurs* (en relation avec le changement d'échelle, cf. Instituts Carnot de l'éducation) et préciser la place des formateurs de l'ESPE dans le dispositif. Mais utiliser ce terme présente le risque de normaliser ce que serait la recherche collaborative alors que dans la réalité des travaux, la collaboration s'opère à différents niveaux : élaboration, problématisation de l'objet, production et interprétation des données. La question qui se pose du point de vue du rectorat est de savoir comment aller vers les laboratoires pour mesurer l'impact de certains dispositifs comme « devoirs faits ».

L'action 4 *projets collaboratifs* est déclinée en 6 thématiques.

- 1) Epistémologie des recherches collaboratives
- 2) Mobilités territoriales et mobilité sociale des élèves
- 3) Apprentissages fondamentaux au croisement des recherches en didactique, psychologie cognitive et neurosciences
- 4) Mutation de la formation scolaire
- 5) Accompagnement de la transformation des pratiques enseignantes et de formation vers la société inclusive
- 6) Analyse et régulation de l'entrée dans le métier

Le débat porte sur le risque que la recherche soit confinée dans l'action 4 : le choix de thématiques n'est pas suffisamment annoncé par l'argumentaire et le lien avec les autres actions n'apparaît pas clairement. Le lien formation recherche dans les autres actions. Il fait apparaître aussi que la notion de collaboration est prise dans différentes acceptions : collaboration entre chercheurs, enseignants et formateurs, collaboration entre laboratoires, collaboration avec des entreprises pour chercher du financement.

La gouvernance

La question centrale est celle de la représentation des laboratoires de l'ESPE dans le comité d'orientation. La question de la visibilité du partenariat universitaire à travers l'ESPE est posée.